

RÉSOLUTION CA-22-05-23-001

Considérant l'avis de démission de Bertrand Dion à titre d'administrateur de l'ADAUQAR transmis par courriel le 10 mai 2022 au président de l'ADAUQAR,

Considérant l'article 8.05 des règlements généraux, sur proposition dument appuyée, il est résolu d'accepter la démission de Bertrand Dion à titre d'administrateur de l'ADAUQAR, celle-ci prenant effet en date de l'adoption de cette résolution.

Le 23 mai 2022



Richard Gauthier



Julie Boyer



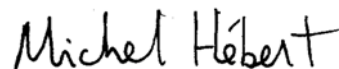
Pierre Laplante



Gérard Mercure



Louise Bolduc



Michel Hébert